

Monsieur le Maire ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

I . Finances locales

1. *Demande de subvention auprès du Département au titre du fonds départemental de péréquation pour la réfection de voiries communales.*

Monsieur le Maire fait part des travaux d'urgence à réaliser sur la voirie communale. En effet, la voie communale des Egaux est très endommagée suite au passage des bus scolaires et l'été c'est un axe emprunté par les véhicules agricoles pour la desserte du silo de LANDRAIS. En plus d'une réfection cette voie a besoin d'un élargissement afin de permettre le croisement en toute sécurité.

Il présente le devis de l'entreprise Longuépée qui s'élève à 43 209.50 € HT – 51 851.40 € TTC pour la commune de Chambon.

Il précise, en outre, que ces travaux représentent une charge difficilement supportable pour notre petite commune de 910 habitants avec de faibles ressources et un budget modeste.

Aussi, Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil départemental, au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle, pour le financement des travaux nécessaires à la remise en état de cette voie ou de ces voies ou du pont

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise Longuépée pour un montant HT de 43 209.50 € - 51 851.40€ TTC
- Décide de solliciter une aide exceptionnelle auprès du Conseil départemental au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote : Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Délibération 2016-19

Prochain conseil 27/04/2016